

Introduction à la morphologie, suite... La morphologie flexionnelle : le verbe

Joëlle Gardes-Tamine

Citer ce document / Cite this document :

Gardes-Tamine Joëlle. Introduction à la morphologie, suite... La morphologie flexionnelle : le verbe . In: L'Information Grammaticale, N. 13, 1982. pp. 42-46.

doi : 10.3406/igram.1982.2383

http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1982_num_13_1_2383

Document généré le 16/10/2015

INITIATION LINGUISTIQUE

Introduction à la morphologie, suite... La morphologie flexionnelle : le verbe

Joëlle TAMINE

Dans ce dernier exposé de morphologie flexionnelle, nous exposerons les principes qui organisent la morphologie du verbe que nous tenterons de relier aux grandes lois morphologiques du français.

0 - Critique du classement traditionnel

Depuis les Instructions officielles de 1910, les verbes français sont répartis en deux conjugaisons :

— la conjugaison dite vivante, qui intègre les verbes nouvellement créés et qui comprend deux groupes : le premier est caractérisé par un infinitif en *er* (*chanter*, *solutionner*), le second par un infinitif en *ir* et un imparfait en *issais* (*finir*, *alunir*) ;

— la conjugaison morte, puisque non productive, qui regroupe tous les autres verbes en *ir* (*mourir*), les verbes en *oir* (*vouloir*) et les verbes en *re* (*prendre*) dans un troisième groupe disparate.

On distingue en outre les verbes dits irréguliers, comme *aller* et *savoir* qui ne suivent pas absolument le modèle que laisse prévoir leur groupe, et les verbes défectifs comme *choir* ou *faillir* dont la conjugaison est incomplète.

Ce classement s'inspire de deux principes : il est diachronique et suit le classement des infinitifs latins, et il est graphique. Ceci entraîne deux conséquences regrettables. D'une part, en effet, les groupes séparent parfois des verbes qui fonctionnent de manière identique, sous prétexte que leur infinitif graphique diffère : c'est par exemple le cas de *croire* et de *voir*. D'autre part et surtout, l'infinitif avancé comme principe fondamental de classification est en fait une mauvaise forme de base, car il ne permet pas de prévoir les autres formes. On comparera ainsi *fondre* et *prendre* : *nous fondons* vs *nous prenons*, ou *partir* et *répartir* : *nous partons* vs *nous répartissons*.

C'est pourquoi l'intérêt des linguistes s'est déplacé vers la morphologie orale et vers les radicaux. C'est ainsi que J. Dubois classe les verbes selon le nombre de leurs radicaux, depuis ceux qui n'en

ont qu'un tout au long de la flexion, comme *chanter*, jusqu'à ceux qui en ont sept ou huit comme *être*.

On s'inspirera ici largement de l'« Essai d'analyse de la morphologie du verbe français » de Cl. Blanche et de K. Van Den Eynde et on s'appuiera à la fois sur le radical et sur l'infinitif du verbe, qui se définissent conjointement.

1. Le choix de la forme de base :

On choisira comme forme de base des verbes, permettant de prévoir dans une très large mesure la flexion, le radical. Lorsque le radical présente des allomorphes (*fini-* [fini]/*finiss-* [finis]), conformément aux analyses des exposés précédents, on retiendra la forme la plus longue. C'est d'ailleurs la forme qui dans la morphologie verbale est également la plus fréquente. En dehors d'exceptions rarissimes (*savoir*, *avoir*...), c'est la forme qui apparaît aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel du présent de l'indicatif et du subjonctif, à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent. Ainsi pour le verbe *finir*, ce sera *finiss-* [finis] :

nous finissons, vous finissez ;
que nous finissions, que vous finissiez
je finissais
finissant

pour *mourir*, ce sera *mour-* [mur-] :

nous mourons, vous mourez ;
que nous mourions, que vous mouriez
je mourais
mourant

C'est à cette forme fondamentale de base que viennent s'adjoindre les désinences personnelles, modales et temporelles, cette adjonction pouvant s'accompagner de modifications et de l'apparition d'autres allomorphes.

2 - L'infinitif

L'adjonction du morphème d'infinitif est le cas le plus complexe, puisque sa forme est en partie déterminée par la base, et qu'en retour celle-ci peut se modifier au contact de l'infinitif. On s'attachera donc quelque peu sur ce problème, qui permet de bien montrer la différence de cette présentation de la morphologie verbale avec l'analyse traditionnelle.

2.1 - Les deux classes de verbes :

Si l'on compare les infinitifs *porter/partir, noyer/voir, fonder/fondre*, on s'aperçoit qu'à partir de formes de base identiques, ou dont la finale est identique :

nous port-ons/nous part-ons
nous noy-ons/nous voy-ons
nous fond-ons/nous fond-ons

l'infinitif peut être en *er* [e] (la prononciation [er] en liaison est rarissime) ou présenter un [r] phonique. De plus, comme le montre l'exemple de *fonder/fondre*, ou celui de *saler/salir*, l'infinitif sans [r] et l'infinitif avec [r] peuvent se rencontrer exactement dans le même contexte phonologique. On est donc amené à poser deux classes lexicales de verbes, ceux qui admettent un infinitif en [e] et ceux qui admettent un infinitif présentant un [r], classes lexicales uniquement, en l'absence de toute prévision phonologique ou morphologique sur cette répartition. A l'intérieur de la deuxième classe, on observe trois allomorphes d'infinitif en [r] : [ir], [r] ou [war], dont la répartition est, elle, conditionnée phonologiquement et se laisse décrire dans les termes d'une distribution complémentaire qui explique que l'on puisse parler d'un morphème unique.

2.2 - La répartition des allomorphes [r], [ir] et [war] :

Le problème posé ici est celui de la rencontre de [r] avec la consonne finale de la base. Il s'agit là d'un problème phonologique très général en français et qui n'est pas propre à la flexion verbale. En effet, alors que toutes les voyelles peuvent être suivies de [r], si l'on dresse en dehors de la conjugaison, la liste des consonnes qui peuvent être suivies de [r] à la finale, on ne trouve que les occlusions nasales :

p âpre, propre
b sobre, arbre
t âtre, hêtre
d foudre, hydre
k âcre, ocre
g ogre, onagre

et les constrictives [f] (*soufre, chiffre*) et [v] (*livre, hâvre*).

On peut donc s'attendre à ce que, dans la flexion verbale, les formes de base terminées par l'une de ces consonnes s'adjoignent sans difficultés un [r] :

p rompons/romp-re
t battons/batt-re
d mordons/mord-re
k vainquons/vainqu-re
v vivons/viv-re

(signalons que dans ce deuxième groupe, aucun verbe n'est terminé par [b, g, f]), mais à ce que des difficultés surgissent lorsque les bases sont terminées par d'autres consonnes. C'est exactement ce qui se produit :

a) bases en [s] ou [z] : infinitif en [r] :

nous finissons, nous grandissons
nous lisons, nous cuisons, nous taisons

Pour éviter les séquences *[sr] ou *[zr] la solution choisie est celle de la troncation, conformément au mécanisme longuement décrit à propos de la flexion nominale : [finis+r → finir], [liz+r → lir].

Cependant, si [s] est précédé de [e] ou [a], une solution différente est retenue : le passage de [s] à l'occlusive dentale sourde correspondante : *connaître* [kones+r → konetr]. Une solution de même type apparaît avec les verbes en [nj] qui passe à [d] (occlusive dentale sonore correspondant à [n]), le trait de nasalité se reportant sur la voyelle précédente :

craignons : [krɛnj+r → krɛ̃dr]
joignons : [ʒwanj+r → ʒwɛ̃dr]

b) Bases en [r], [j] ou nasales autres que [nj] : infinitif en [ir] :

On constate ici l'apparition d'une voyelle de liaison, en l'occurrence [i], destinée à éviter la rencontre impossible des deux consonnes :

dormons : [dɔrm+r → dɔ̃rmir]
mourons : [mur+r → murir]
cueillons : [koej+r → koejir]

Pour [j], il faut distinguer entre celui qui demeure tout au long de la flexion, comme dans *cueillir*, et celui qui apparaît après [wa] et est soumis à la troncation :

nous croyons : [krwaj+r → krawr]
nous voyons : [vwaj+r → vwar]

Signalons enfin les difficultés qui surgissent après la séquence [ɛn], puisque la solution (a) (*prenons/prendre*) comme la solution (b) (*tenons/tenir*) peuvent se rencontrer.

Enfin, c'est encore cette solution (b) qui est retenue lorsque [t] ou [v], consonnes finales de la forme de base qui devraient être suivies sans problème de [r] sont précédés de cette même consonne ou d'une voyelle nasale. En pareil cas, apparaît la voyelle de liaison [i] :

nous partons : [part+r → partir]
nous servons : [serv+r → servir]
nous mentons : [mât+r → mâtir]

Le cas de *écrire* est complètement isolé.

c) Bases en [l] et [v] précédé d'une voyelle autre que [i] : infinitif en [war] :

Dans ces derniers cas, c'est encore la solution de l'élément de liaison qui est retenue : il est cette fois [wa] :

nous voulons : [vul+r → vulwar]
nous pouvons : [puv+r → puvwar]

Telles sont donc les règles de la répartition de [r], [ir] et [war]. Derrière l'apparente confusion, on voit ainsi se dessiner une distribution complémentaire, certes complexe, mais assurée. Elle représente les différents moyens choisis par la langue pour résoudre le problème de la rencontre du [r] d'infinitif avec la consonne finale de la forme de base du radical.

3 - Les allomorphes des bases :

3.1. En classe I :

Dans la première classe de verbes, celle où l'infinitif est en [e], les radicaux ne présentent généralement pas d'allomorphie et en tout cas n'offrent pas d'alternance entre une forme longue et une forme courte. Les quelques variantes qui peuvent se présenter se laissent toutes décrire en termes phonologiques. Deux cas apparaissent :

a) Rencontre de deux voyelles :

Lorsque le radical se termine par une voyelle devant une terminaison consonantique ou zéro :

je noie [nwa]
je plierai [plire]

la rencontre de cette voyelle avec une terminaison à initiale vocalique est rendue difficile par la tendance générale du français à éviter les rencontres de voyelles. Si la voyelle finale du radical est [i], [y] ou [u], c'est-à-dire une voyelle à laquelle correspond une semi-consonne, au contact de la terminaison elle passera respectivement à [j], [ɥ] et [w], dans les conditions exposées dans le deuxième exposé de phonologie (I.G. n° 9) :

je nie/nous nions [ni/nj+ʒ (z)]
je rue/nous ruons [ry/rɥ+ʒ (z)]
je noue/nous nouons [nu/nw+ʒ (z)]

Si la voyelle finale du radical est [a] ou [e] ([o] n'apparaît pas), c'est un [j] de transition qui fait tampon entre les deux voyelles :

je noie/nous noyons [nwa/nwaj+ʒ (z)]
je balaie/nous balayons [bale/balej+ʒ (z)]

Purement automatique, ce [j] n'a pas à être posé comme la consonne finale d'un radical présentant une alternance entre forme longue et forme courte.

b) Alternance vocalique :

Lorsque le radical est terminé par une consonne, la voyelle qui la précède se trouve tantôt en syllabe fermée, lorsque la désinence est consonantique ou zéro, tantôt en syllabe ouverte, lorsque la désinence commence par une voyelle. En pareil cas, si la voyelle est moyenne, elle sera tantôt ouverte, tantôt fermée, suivant les règles ordinaires de la phonologie :

j'offre/nous offrons [ɔfr/ɔfrʒ (z)]
j'aime/nous aimons [ɛm/ɛmʒ (z)]
je pleure/nous pleurons [ploer/pløʀʒ (z)]

Un cas particulier se produit avec les verbes où la consonne finale du radical est précédée de [ə]. L'alternance est alors [ə] en syllabe ouverte et [ɛ] en syllabe fermée :

je jette/nous jetons [ʒɛt/ʒɛtʒ (z)]
j'appelle/nous appelons [apɛl/apɛlʒ (z)]
je sème/nous semons [sɛm/sɛmʒ (z)]

Ce fait n'est pas propre à la morphologie verbale, puisqu'il apparaît également en morphologie dérivationnelle, ainsi dans les couples *ficelle/ficeler*.

3.2 - En classe II :

Dans la classe des verbes à infinitif en [r], les radicaux ont au moins deux allomorphes ([fini/finis]) et parfois plus.

Cette répartition se fait selon la règle morphophonologique générale de la troncation qui explique le passage de la forme longue aux formes courtes. Elle se fait de plus selon des règles morphologiques sectorielles, en liaison avec l'allomorphie d'infinitif : ainsi les verbes en [war] ont au passé simple un morphème flexionnel de temps en [y] qui s'adjoint à une forme ultra-courte caractérisée par la suppression de la consonne finale de la base et de la voyelle qui la précède :

nous savons : [sav/s] dans *sut* [s-y]
nous pouvons : [puv/p] dans *put* [p-y]

Enfin, les verbes considérés traditionnellement comme irréguliers peuvent être appelés ainsi, non parce qu'ils présentent plusieurs radicaux, ce qui est conforme à la morphologie du verbe en général, mais parce que ces radicaux ne sont pas prévisibles, comme la forme *sache* [sa ʃ] du verbe *savoir* dont la forme de base est [sav].

3.2.1 - La troncation :

C'est donc le phénomène le plus général. C'est une troncation analogue à celle qui a été présentée dans l'exposé précédent. Ainsi l'alternance des allomorphes au présent de l'indicatif s'explique par la présence de la consonne devant la désinence vocalique et par sa disparition devant consonne ou rien :

infinitif [r] : nous finissons/je finis [finis-ʒ (z)/fini-(z)]
[ir] : nous servons/je sers [s rv-ʒ (z)/s r-(z)]
[war] : nous voulons/je veux [vul-ʒ (z)/vø-(z)]

Comme généralement d'ailleurs, les consonnes [r] et [j] ne subissent pas ordinairement la troncation :

vous cueillerez [koejre(z)]
il meurt [moert(t)]

Enfin, pas plus qu'il ne l'entraîne dans la dérivation, [j] suivant une forme de base terminée par consonne ne conduit à une troncation :

vous finissiez [finisje(z)]
plomb/plombier [plʒ/plʒbjɛ]

Lorsque la troncation se produit, elle peut évidemment s'accompagner de modifications secondaires du radical, dont on ne citera que les principales :

- nasalisation de la voyelle précédente dans le cas des verbes terminés par nasale : *craignons/craint* [krɛnj/krɛ̃]

- alternance vocalique :

a/o pour les verbes terminés en [al] : [val/vø]
u/o pour les verbes terminés en [uv] : [puv/po]
ə/wa pour les verbes terminés en [əv] : [dəv/dwa]

Les deux peuvent se combiner comme dans le verbe *prendre* [prɛn/prɛ̃].

3.2.2 - Règles sectorielles :

Il s'agit de règles propres à certaines désinences, qui n'ont donc rien à voir ni avec des règles phonologiques ni avec des règles morphophonologiques générales. Pour ne pas compliquer davantage l'exposé, on se contentera d'évoquer le cas du futur.

Au futur, en effet, la troncation ne joue pas toujours. Si elle est générale pour les verbes comme *finir*, *finirai*, il n'en va pas de même ailleurs. Il faut noter que l'on se trouve ici devant la même difficulté

que pour l'infinitif, celle de la rencontre d'une consonne avec [r], mais le traitement peut différer. Ainsi a-t-on *mourir* [murir] mais *mourrai* [murre], *tenir* [tə nir] mais *tiendrai* [tj ɛ dre], *pouvoir* [puwar] mais *pourrai* [purre]. La forme de la désinence n'est donc pas seule à intervenir, mais aussi sa nature syntaxique et sémantique.

4 - Les morphèmes flexionnels

Ce sont les morphèmes désinentiels qui indiquent les personnes, le temps et le mode. Ils peuvent n'être pas présents dans la forme verbale et, lorsqu'ils le sont tous, ils se combinent dans l'ordre suivant : mode + temps + personne, ainsi dans *que nous mangeassions* [māž+as+j+ ɔ̃ (z)].

4.1 - Les morphèmes de mode :

Ils sont très peu nombreux. On notera en premier lieu que l'indicatif (et l'impératif), mode non marqué, n'est signalé par aucun morphème spécifique. Le subjonctif qui, comme le dernier exemple l'a montré, est marqué à l'imparfait, ne l'est au présent qu'aux deux premières personnes du pluriel par le morphème [j] :

que nous attrapions [atrap+j+ ɔ̃ (z)]
que nous finissions [finis+j+ ɔ̃ (z)]

En classe II, l'emploi du subjonctif présent est signalé de surcroît à toutes les personnes par l'emploi du radical long : *que je finisse* [finis].

4.2 - Les morphèmes de temps :

Ils sont beaucoup plus nombreux, et toujours marqués en dehors du présent, qui comme l'indicatif, fonctionne comme catégorie non marquée, capable de remplacer tous les autres temps. On n'évoquera que les temps de l'indicatif. L'imparfait en classe I comme en classe II présente deux allomorphes [ɛ] et [j] en distribution complémentaire, le premier apparaissant devant consonne ou rien et le second devant voyelle :

je finissais, tu finissais, il finissait, ils finissaient
[žfinis+ ɛ +(z), tyfinis+ ɛ +(z), ilfinis+ ɛ +(t), il(z)finis+ ɛ +(t)]
vs nous finissions, vous finissiez
[nu(z)finis+j+ ɔ̃ (z), vu(z)finis+j+e(z)].

Le futur est formé grâce à un morphème [r] qui historiquement est le morphème d'infinitif, mais qui s'en distingue synchroniquement. En effet, en classe I, le morphème de futur est [r] et non [e(r)], et en classe II, le morphème est toujours [r] et n'admet pas les allomorphes d'infinitif. Signalons enfin que le futur entraîne l'apparition de désinences personnelles particulières. Le conditionnel, traditionnellement considéré comme un mode, est en fait un temps de l'indicatif. Trois arguments peuvent être avancés en faveur de cette thèse :

- argument sémantique : les morphèmes temporels ont en français, outre leur valeur proprement temporelle, une valeur aspectuelle et une valeur modale. Le fait que le conditionnel soit un temps n'empêche pas de reconnaître sa valeur modale. En fait, futur et conditionnel sont sur ce plan très proches ;

- argument syntaxique : on observe un parallélisme d'emploi du conditionnel avec le futur chaque fois que l'on passe du système du présent à celui de l'imparfait, ainsi dans les hypothétiques, où le présent est corrélé au futur et l'imparfait au conditionnel :

si tu viens, je serai content
si tu venais, je serais content

et dans les déclaratives, où l'on observe les mêmes corrélations :

je dis qu'il fera beau
je disais qu'il ferait beau ;

- argument morphologique : le conditionnel ne présente pas de morphème spécifique, mais combine au morphème de futur le morphème d'imparfait :

tu daterais [tydat+r+ɛ +(z)]
nous daterions [nu(z)dat+r+j+ ɔ̃ (z)]

Le passé simple présente des morphèmes différents selon les deux classes. En classe I, on note deux allomorphes descriptibles en termes morphologiques uniquement : [e] à la première personne du singulier et à la troisième personne du pluriel, [a] partout ailleurs. En classe II, on note également deux allomorphes [i] et [y]. Toutefois, chacun d'eux est conservé tout au long de la flexion personnelle et leur répartition est liée à la forme de base du radical. Les règles de leur répartition étant infiniment plus complexes que celles des allomorphes d'infinitif, on ne les étudiera pas ici.

4.3 - Les morphèmes de personnes :

La majorité des désinences personnelles sont identiques d'une classe à l'autre, et d'un temps à l'autre. Cependant, le passé simple et le futur pour certaines personnes réclament des désinences particulières. Signalons que la majorité des désinences, terminées par consonne, sont soumises à la règle de troncature. Dans l'ensemble, on peut récapituler les marques de personnes de la façon suivante :

	Indicatif présent I Subjonctif I et II Passé simple	Futur	Passé simple	Cas général
1 sg	rien	e		(z)
2 sg		a(z)		(z)
3 sg	rien	a		(t)
1 pl			m(z)	ɔ̃ (z)
2 pl			t(z)	e (z)
3 pl		ɔ̃ (t)	r(t)	(t)

Seules les personnes qui ont une marque spécifique à un mode ou un temps particulier sont indiquées sous ce temps, les autres figurent dans la colonne « cas général ». La répartition des allomorphes des désinences personnelles est ainsi conditionnée morphologiquement.

5 - Conclusion

On soulignera quatre points en conclusion, après cet exposé volontairement simplifié :

a) La morphologie du verbe français est, au niveau des désinences flexionnelles, lacunaire : à un radical ne s'adjoint pas nécessairement un morphème modal, un morphème temporel et un morphème personnel. Ainsi *nous chantons* ne comporte-t-il qu'une désinence de personne, mais l'absence de tout autre morphème a charge sémantique. C'est parfois seulement l'utilisation d'une

forme de radical, comme la forme longue au subjonctif présent, qui indique mode et temps. La combinatoire radical + morphème est donc aussi importante que les morphèmes eux-mêmes.

b) La morphologie du verbe est un édifice complexe commandé par la répartition lexicale des verbes en deux classes, qui ne sont réunies que par la généralité des désinences :

classe I : infinitif en [e(r)], pas d'alternance formes longue et courte du radical,

classé II : infinitif en [r], selon trois allomorphes [r], [ir], [war], au moins une forme longue et une forme courte du radical.

c) La morphologie du verbe français est essentiellement sous la dominance de grandes tendances phonologiques (rencontre de voyelles et de consonnes) et morphologiques (règle de troncation).

Elle n'est donc pas spécifique et compliquée à l'extrême mais, dans une large mesure, prévisible.

d) Les verbes les plus complexes, ceux qui comme *aller*, *savoir*, *être* ou *avoir*, présentent le plus grand nombre de radicaux dont la répartition est souvent spécifique, sont parmi ceux que l'on utilise le plus souvent. Cette fréquence est souvent avancée comme un facteur de résistance à la simplification. Ils sont néanmoins souvent soumis à l'analogie avec les formes les plus simples, en particulier chez les enfants ou les étrangers, constituant ce qu'on a pu appeler le français avancé. La morphologie du verbe y apparaît d'une grande simplicité.

Joëlle TAMINE,
Université de Provence.